Syndicat cftc Fonction Publique

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 10 novembre 2026

Objet : Mobilisation du 17 novembre 2026, la réponse du Gouvernement n'est pas à la hauteur de l'urgence salariale des agents publics.

La Fédération CFTC Fonction Publique s'associe à la journée de mobilisation du mardi 17 novembre 2026. Elle appelle les agents de l'État et des collectivités territoriales à défendre leur pouvoir d'achat, leurs conditions de travail et la qualité des services publics.

La conférence sociale réunie à Matignon le 9 novembre a annoncé une hausse du SMIC de 1,6 % au 1er décembre, pour un montant d'environ 1 502 euros nets par mois. La Fédération reconnaît la nécessité de cette hausse pour les salariés concernés. Elle constate en revanche qu'aucune mesure générale sur la valeur du point d'indice n'a été annoncée. Le point reste gelé à la valeur fixée le 1er juillet 2023, et aucune revalorisation générale n'est annoncée pour 2027.

Les prix, eux, continuent d'augmenter : l'Insee estime à titre provisoire l'inflation à 3,4 % sur un an en octobre, après 3,1 % en septembre. Une hausse du SMIC ne se répercute pas automatiquement sur les traitements des agents publics, alors que les grilles se tassent et que de nombreux débuts de carrière sont déjà alignés sur le SMIC.

Les demandes de la Fédération sont celles qu'elle a adressées au Ministre de l'Action et des Comptes publics le 5 août. Elle demande une revalorisation significative du point d'indice, la refonte des grilles indiciaires et le rétablissement de la garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA). Elle demande également le maintien intégral de la rémunération pendant les congés de maladie ordinaire, l'abrogation du jour de carence, l'égalité salariale et professionnelle, la revalorisation des métiers à prédominance féminine et l'application effective de la directive européenne sur la transparence des rémunérations.

La continuité des missions suppose en outre des effectifs suffisants et des conditions de travail protectrices. La Fédération demande l'ouverture sans délai d'une négociation sur les salaires, les carrières, l'attractivité et les conditions d'exercice, afin d'aboutir à des mesures concrètes, financées et applicables à l'ensemble des agents.

La CFTC ne méconnaît pas l'état des finances publiques. Elle défend la doctrine du « dépenser mieux » : investir dans la prévention et lutter contre les fraudes plutôt que recourir à des rabotages aveugles qui pèsent sur les agents.

Faute de réponse suffisante du Gouvernement, la Fédération CFTC Fonction Publique appelle les agents à se mobiliser le 17 novembre. Chaque agent peut contacter son délégué CFTC de proximité pour de plus amples renseignements.

Fédération de la Fonction Publique CFTC
85 rue Charlot – 75003 PARIS
Téléphone : 01 57 40 88 52
Courriel : fonctionpublique@cftc.fr